



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
Réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017
19 h 00/ Bibliothèque de l'école

Étaient présents :

Mme Anne-Marie Malo (directrice par intérim)
M. Patrick Bélanger (enseignant)
Mme Julie Bouthillier (parent)
Mme Claudine Caron Lavigueur (commissaire)
Mme Julie Côté (parent)
Mme Catherine Lefebvre (communauté)

Mme Carine Malo (service de garde)
Mme Annik Méthé (parent)
Mme Caroline Tétreault (parent)
Mme Sylvie Viau (enseignante)
Mme Nicole Villeneuve (soutien)
Mme Valérie Vincent (parent)

1. Mot de bienvenue

Mme Anne-Marie Malo souhaite la bienvenue à tous les membres.

Chaque membre du conseil d'établissement se présente.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme Anne-Marie Malo constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 08.

3. Question du public :

Mme Lavigueur nous fait part d'un souper spaghetti au profit d'*Apprendre en Cœur*. Elle nous demande de transmettre l'information à tous les parents. Nous en parlerons plus tard au courant de la réunion.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme Méthé d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2017 et suivi :

CÉ-17-18-2

Il est proposé par Mme Tétreault d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 juin 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Démission et nomination d'un membre des parents au CÉ :

Mme Anne-Marie Malo remet la lettre de démission de Mme Kareen Perron. Mme Perron ne peut siéger sur le conseil d'établissement en tant que parent, puisqu'elle est employée de soutien à l'école.

Les membres nomment Mme Valérie Vincent pour la remplacer.

7. Élection à la présidence et à la vice-présidence :

Mme Anne-Marie Malo explique la procédure pour les élections, le rôle de chaque poste et rappelle que la présidence et la vice-présidence doivent être assumées par des parents.

Mme Anne-Marie Malo anime les élections.

CÉ-17-18-3

Il est proposé par M. Bélanger que Mme Bouthillier soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-Archange pour l'année scolaire 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-17-18-4

Il est proposé par Mme Méthé que Mme Tétreault soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-Archange pour l'année scolaire 2017-2018.

Mme Villeneuve accepte le rôle de secrétaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Déclaration des conflits d'intérêts :

Chacun remplit sa déclaration de conflits d'intérêts.

9. Membre de la communauté.

CÉ-17-18-5

Il est proposé par Mme Bouthillier de nommer Mme Lefebvre à titre de représentante de la communauté au conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-Archange pour l'année scolaire 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Points à traiter

10.1 *Calendrier des rencontres Art 67 :*

Mme Anne-Marie Malo nous propose deux calendriers de rencontres. Après discussion, Mme Côté propose le jeudi. Il n'y a aucune objection.

CÉ-17-18-5

Il est proposé par Mme Côté d'approuver le calendrier des rencontres :

- 12 octobre 2017
- 23 novembre 2017
- 18 janvier 2018
- 15 février 2018
- 15 mars 2018
- 19 avril 2018
- 17 mai 2018
- 7 juin 2018

Les séances se tiendront à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Michel-Archange.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Caron Laviguer quitte à 20 h 05.

10.2 *Règles de régie interne Art 67 :*

Les membres ont pris connaissance des règles de régie interne et suggèrent d'inclure une règle concernant le remplacement d'un membre par un substitut.

L'approbation est reportée à la prochaine séance.

10.3 *Programmation des activités et sorties éducatives Art.87 :*

- Le voyage à Québec pour le 3e cycle sera ajouté à la programmation lors d'une prochaine séance;
- Vérification dans le procès-verbal de mai 2017 : le total pour chaque classe est de 75,00 \$.

CÉ-17-18-6

Il est proposé par Mme Bouthillier d'approuver la programmation partielle des sorties éducatives telle que présentée par Mme Anne-Marie Malo et décrite au document *Art.87-17-18*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.4 Rapport annuel 2016-2017 Art. 82, Art. 83

De légères corrections doivent être apportées. Les erreurs seront corrigées par Mme Villeneuve.

CÉ-17-18-7

Il est proposé par Mme Tétreault :

- d'approuver le rapport annuel 2016-2017, tel que présenté par Mme Anne-Marie Malo, dont une copie est jointe en annexe (*document Art. 83. 2016-2017*) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
- de mandater Mme Anne-Marie Malo pour que le rapport annuel soit disponible sur le site Internet de l'école.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.5 Activités parascolaires Art. 90

Les activités parascolaires *Ateliers d'anglais* et *Hockey cosom* sont présentées par Mme Anne-Marie Malo et M. Bélanger.

CÉ-17-18-8

Il est proposé par Mme Viau d'approuver la tenue des activités parascolaires *Hockey cosom* et *Ateliers d'initiation à l'anglais* telles que décrites aux documents annexés à cette résolution.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.6 Utilisation des locaux de l'établissement pour des fins autres que scolaires Art. 93

CÉ-17-18-9

Il est proposé par Mme Carine Malo d'approuver la tenue de l'activité *Rendez-vous communautaire*, au gymnase et à la cafétéria de l'école, le 18 octobre 2017 de 16 h à 19 h, sans aucun frais de location de salle pour les organismes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.7 Campagne de financement Art. 94

Les membres discutent de la possibilité de faire une campagne de financement. Cette campagne répondrait à quels besoins ?

Les membres souhaitent voir les encadrements de la commission scolaire à ce sujet.

Nous reportons le point à la prochaine séance.

10.7.1 *Projet Musique*

Mme Anne-Marie Malo dépose le projet soumis par l'enseignante de musique. Les membres prendront une décision selon la décision de tenir ou non une campagne de financement.

10.8 *Normes et modalités d'évaluation Art. 96.15*

Mme Anne-Marie Malo dépose les normes et modalités d'évaluation pour 2017-2018 qui ont été approuvées par la directrice précédente.

10.9 *Distribution de publicité*

Plusieurs organismes souhaitent passer par l'école afin de distribuer la publicité concernant leurs activités.

Plusieurs échanges ont lieu. On semble s'entendre à l'effet que l'on pourrait faire suivre par courriel aux parents les activités offertes et qui auraient un impact sur les élèves sur le temps de classe.

On ne ferait pas de distribution papier.

Une proposition sera faite à la prochaine séance du conseil d'établissement.

11. Évaluation de la rencontre

On aura besoin de se discipliner. La rencontre a été assez longue.

12. Levée de la séance

CÉ-17-18-10

Il est proposé par Mme Bouthillier présidente du conseil d'établissement de lever la séance à 21 h 50.

Julie Bouthillier
Présidente

Anne-Marie Malo
Directrice par intérim